

VIOLENCE, PARASITAGE DE L'ECONOMIE URBAINE ET REDISTRIBUTION

Le cas du Liban

par **N.B.**

S'agissant du Liban, je ne peux qu'évoquer Michel SEURAT, sa passion et son courage dans le travail d'archéologie sociale que nous faisons. Pour nous tous, anciens de l'école des lettres de Beyrouth, sa disparition a été une remise en question personnelle, tant sur le plan de l'engagement politique que de l'engagement professionnel. Pouvions-nous croire encore à cette générosité spontanée des peuples à laquelle nous engageait notre bouillonnement intellectuel ? N'avions-nous pas trop souvent oublié que les villes pouvaient mourir, n'avions-nous pas fermé les yeux sur Pnom Penh ?

Mais n'avions-nous pas tous, avec Michel, voulu de toutes nos forces, notre affection et notre intellect, rester dans cette ville en siège en cet été 1982 pour l'empêcher de mourir et pour nous empêcher de partir, et, dit le dicton, de mourir un peu ? Que la vie avec Michel, et avec tous les autres était jolie, Beyrouth était une ville épique qui ignorait superbement l'assiégeant. Beyrouth ne savait pas encore toutes les gammes et toutes les déclinaisons des paniques, des trahisons, des mensonges qu'entraîne une occupation. Paradoxalement ce que huit années de guerre civile n'avaient réussi, le traumatisme de l'invasion le fera : la montée d'une population aux abois vers les absolus religieux et idéologiques et la généralisation de la guerre civile tant tous les recoins de la société. Après 1982, tout ce qui est étranger fait peur, les massacres sont dans toutes les têtes et pour s'en protéger on tue. Et à ces gens qui ont peur, qui savent qu'un frère ou qu'un ami a disparu hier pour ne plus revenir, on ne parle pas, on ne rassure pas, on envoie des canonniers. Quelque chose dans la ville se cassait, ne tournait plus rond, elle n'est plus un lieu d'échanges et de communication, elle se voulait espace de résistance, mais elle est vaincue par l'apocalypse. C'en est toujours ainsi avec les solutions militaires et les solutions finales. Elles poussent aux extrêmes et ne résolvent rien. Les

extrêmes intégristes, et l'intégrisme est de toutes les religions, figent la ville et la détruisent. Ils refont faire surface à ce que nous avons de plus effrayant comme conviction intime : nous avons tous tué Beyrouth.

Ville à la taille du Moyen-orient. Ville de toutes les passions et de toutes les peurs, des courages et des lâchetés, des dangers et des solidarités, Beyrouth est une société urbaine qui agonise, que se désurbanise, et qui dans ses soubresauts a emporté des amis qui nous sont trop chers, Michel a avec nous eu les mêmes tristesses à la perte de Malcol Kerr ou d'Antoine Abdelnour. Nous, Beyrouthins sommes une espèce en voie de disparition. Et Michel a toujours été l'un de nous.

S'agissant de lui, nous avons le choix entre le silence et la parole, le silence sur sa tragédie personnelle, le silence sur cette ville meurtrie et meurtrière. Et nous pesons tous le prix que peut entraîner dorénavant le non-silence.

Mais si par amitié pour Michel, et pour le printemps qui devra un jour revenir, nous parlons des logiques cachées de ces sociétés , nous le ferons comme lui : avec le sourire et à fond.

Remarques préliminaires

L'activité des milices n'est en rien une activité souterraine, au contraire elle se nourrit de la publicité accordée à son existence. Ses activités financières sont, elles, plus discrètes, et presque souterraines quand elles sont réduites. Mais quand elles atteignent une importance suffisante elles ne se cachent plus, des traces écrites des plus petites aux plus grandes transactions pouvant être retrouvées. Elles restent illégales, mais ont gagné une certaine légitimité. Les activités économiques des milices se situent dans une pénombre de clair-obscur que peu de gens osent dénoncer, non par peur mais par conviction d'une certaine légitimité. Elles sont plus connues que celles de la mafia, mais moins visibles que les ponctions qu'opèrent les institutions de l'état. Ils s'agit d'un parasitage des rapports entre le monde économique et l'état, entre le territoire et l'Etat, entre la communauté et l'Etat, entre l'espace urbain et l'Etat..

Les trois milices communautaires qui se partagent l'espace urbain ne sont pas organisées de la même façon sur le plan du financement. Le modèle présenté ici est un type idéal auxquelles toutes peuvent prétendre sans nécessairement de réaliser dans les détails. Il n'en reste pas moins que les principes de l'organisation financière de chaque milice prise séparément relèvent bien de ce modèle idéal. L'image correspond assez bien à la milice maronite. Elle correspond peut-être moins à la milice chiite qui elle s'occupe surtout de doubler les réseaux de l'état, la milice druze de s'organiser en parallèle sinon avec la ville, mais il y a là un décalage dans le temps, les deux dernières milices n'ont que très récemment contrôlé des parties de l'espace urbain. La milice chiite par exemple est celle qui exerce la pression la plus morcelée sur la ville pour se financer, le salariat y est le moins développé, parce que son organisation financière ne lui a pas encore permis de contrôler des voies d'accès à l'espace urbain.

DEFINITION PROVISOIRE

Les milices sont des organisations, au départ volontaires, de défense armée des groupes dans l'espace urbain. Les milices de Beyrouth sont de deux types au moins, celles qui réussissent à représenter une communauté, et celles qui ne représentent qu'un quartier, une région ou une catégorie sociale. De ce qui précède peut dériver une physionomie de la communauté comme existant sur plusieurs régions et regroupant différentes catégories sociales. L'action de la milice est justement celle d'abolir cette hétérogénéité en regroupant la communauté sur un territoire unique qu'elle contrôle. Elle réorganise, refait et recrée presque la communauté.

Les milices que nous avons en vue sont donc celles qui marquent aujourd'hui l'organisation de l'espace urbain de leur empreinte, ce sont les trois milices communautaires qui contrôlent chacune un territoire fait d'un centre rural ou montagnard et d'un prolongement urbain. Ces milices ont au moins trois fonctions qui découlent de leur définition : une fonction de défense, une fonction de police, une fonction de douane. Contrôle des frontières du territoire, contrôle de l'espace à l'intérieur de ces limites, contrôle de la circulation d'objets et de personnes à travers ces territoires.

Il faut bien préciser que ces milices ne se donnent pas comme objectif politique majeur le contrôle de l'appareil d'état, mais sa marginalisation (malgré leur déclarations contraires). Jamais

en dix années de guerre la présidence de la république ou le ministère de la défense n'ont été les objectifs d'une occupation pour y installer un nouveau pouvoir, il a toujours existé tout au long de cette période un espace intouché de l'état malgré son exigüité et son peu d'efficacité. Au contraire l'objectif de la milice est de se glisser entre l'état et la communauté, entre le territoire et l'état, pour faire du territoire un fortin assiégé, mais qui a arraché à l'état ses droits d'autonomie . On le voit, l'identité territoire-communauté est au centre des objectifs de la milice. Nous pouvons ainsi comprendre qu'un autre objectif politique majeur ait toujours été absent, celui de l'occupation du territoire des autres.

Seules des interventions étrangères pouvaient y pousser et elles seules pouvaient percer les frontières des territoires des milices. Les milices elles se contentent de défendre, et par là de constituer leur territoire.

Bien sûr, le territoire est le centre d'un investissement idéologique considérable en tant que lieu de liberté et de dignité, du droit ou de la pureté religieuse ou idéologique. Deux conséquences principales peuvent en être déduites : la disparition des principaux lieux signifiants de la dynamique urbaine, le centre-ville de Beyrouth, très tôt détruit, ne sera jamais reconstruit, c'était par excellence l'espace urbain multiforme, hétérogène, donc celui où la rencontre avec l'Autre et où le compromis avaient cours. L'autre conséquence majeure de la logique des territoires est en contradiction avec la logique économique du marché, celle de la libre circulation des hommes et des marchandises. Des accommodements peuvent cependant être trouvés, la milice, malgré l'ascétisme de ses déclarations, promeut un modèle de consommation ostentatoire très important, et semblant l'identifier à la citoyenneté.

La question du financement des milices se pose pour nous dans ce cadre beaucoup plus général, celui d'un nouveau type de rapports inter-communautaires introduits dans la cité, rapports qui impliquent, à travers la ségrégation violente, une autre conception de l'organisation de l'espace, de l'économie et donc de la citoyenneté.

L'objectif de la milice n'étant pas de livrer de batailles décisives puis de démobiliser, mais bien d'entretenir un tracé de frontières à travers l'espace urbain et l'espace national, l'essentiel des dépenses de la milice sont les frais de fonctionnement de l'appareil. Dans ce sens la milice a

une structure d'entreprise de services moderne et ordinaire, le salariat est la forme essentielle de rémunération.

Comme on le voit, la prise en charge, totalisante, de ses membres par la milice va être couteuse. Cette prise en charge procède d'une organisation élaborée ; nous n'avons affaire ni à des paysans-soldats ni à des ouvriers, soldats mais bien à des professionnels, des miliciens de métier.

Le combustible essentiel de la milice est cependant dans toutes les communautés ce sous-prolétariat installé en périphérie de la ville, ou une petite bourgeoisie assez peu intégrée au système urbain ou même déclassée par son passage de la campagne à la ville. Les trois communautés dont nous parleront sont celles qui étaient connues jusque là pour être majoritairement constitués de ruraux jusqu'à 1930, 1970.

Ce sont aujourd'hui ces paysans dépayés, pour parler comme Bourdieu, ou ces nouveaux urbains, pour reprendre l'expansion de Naciri, qui se sont constitués en milices qui se battent entre elles, parfois au nom de la défense de la Ville, et qui ont fini par dominer et se partager l'espace urbain, tout en rencontrant l'opposition la plus déterminée de la part des membres de leurs communautés les plus urbanisés. La milice a un budget. Y figurent des entrées et des sorties le tout devant présenter un bénéfice bien net pour assurer sa continuité, des emprunts étant toujours possibles sur la place financière si elle présente des assurances de continuité et des signes de gestion financière saine. Ouvrons la page débit.

A - Quelles sont les dépenses d'une milice ?

Cinq grands postes grèvent le budget de la milice :

- 1) l'entretien de l'appareil proprement dit, c'est-à-dire essentiellement le salariat ;
- 2) les frais de représentation et de défense, c'est-à-dire les appareils de propagande ;
- 3) les charges sociales, frais de logement, d'éducation des enfants, cantine, assurances maladies et décès ;
- 4) les frais d'équipements, frais qui peuvent être réduits par l'insertion intelligente dans certains grands circuits internationaux ;

5) les frais de fonctionnement enfin, qui sont de deux genres : longue et courte durée, formation du nouveau personnel et opération de guerre proprement dites, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des frontières.

Il va sans dire que la comparaison ne s'arrête pas là mais il faut préciser pour éviter les malentendus que ce n'est pas une rationalité économique qui fait fonctionner la milice mais un autre genre de logique, plus politique. Elle doit recourir à un salariat consistant et régulier pour l'essentiel des cadres de son appareil, qu'il lui faut conserver, en écartant pour eux l'éventualité d'une émigration ou d'une insertion dans les circuits économiques. Il faut aussi compter une forte proportion de forces mobilisées en permanence, des miliciens de métier, dont l'activité est nécessaire tout au long de l'année, leurs salaires sont régulièrement compris dans le budget mensuel et équivalent souvent au smic, le dépassent souvent. Une seconde forme de salariat plus réduite concerne les appelés dans les périodes de grande mobilisation, le salaire est plus réduit, et surtout il ne concerne que les périodes de mobilisation. Les démobilisés n'ont pas droit à des primes. Les réfugiés que la milice n'a pu protéger et qui ont donc été chassés par les milices adverses vers son territoire sont privilégiés quant au recrutement.

Dans les trois principales milices, les cadres se comptent pas centaines, les permanents par milliers, et les mobilisables par une ou deux dizaines de milliers. Les salaires sont bien sur différents d'une milice à l'autre, et ceci est directement en rapport avec le degré d'institutionnalisation atteint par chaque milice et sa capacité à s'assurer des rentrées stables, donc des richesses de son territoire et de l'importance de l'activité économique de sa communauté (et bien sûr des donations de l'étranger que nous avons exclues de notre champ). Mais à l'intérieur de chaque milice existent, comme dans toute entreprise, une échelle de salaires que le cadre peut grimper, un écart, mais un salaire maximum ne va jamais jusqu'à être plus de dix fois le multiple du minimum, un système de primes, de mariage, de maternité et d'allocations familiales est souvent en vigueur, du moins pour les cadres et les permanents. La résorption du chômage est en théorie un des objectifs secondaires de la milice. Dans les faits la milice n'est pas seulement une organisation de combat mais aussi une entreprise économique, du point de vue de l'emploi c'est l'entreprise qui rassemble le plus grand nombre de jeunes de seize à vingt-six ans, surtout ceux qui sont sans qualification technique. Souvent ce qui détourne les jeunes vers d'autres activités économiques n'est pas lié seulement aux

risques de l'action violente mais inhérent au fonctionnement de toute organisation : discipline relative, lenteur des promotions, et surtout l'impression de ne pas contrôler l'avenir de l'organisation. En quelque sorte les milices se sont érigées en TUC de la société beyrouthine, sur le marché de l'emploi, elles constituent une voie de garage commode et souvent momentanée.

Les permanents ont un âge qui va de seize à vingt-huit ans en moyenne, ils sont célibataires, ne sont pas ou plus étudiants, n'ont pas un autre travail, ni une spécialisation technique, ce sont des hommes, ils vivent avec leurs parents, souvent dans une maison acquise grâce à la milice, leurs parents ont toujours des liens avec le monde rural, très souvent ils n'ont exercé aucun métier avant de passer miliciens, (sous-prolétaires).

Les cadres eux sont souvent d'anciens étudiants ayant abandonné leurs études (ils sont souvent nommés "docteur" par leurs troupes, ou ce sont effectivement des gens de la communauté ayant terminé leurs études mais qui n'ont pas trouvé de meilleur endroit où investir leur activité, l'ascension de classe étant bloquée. Les cadres ne sont pas des bourgeois, même quand ils sont médecins ils sont systématiquement originaires de la périphérie, (petite-bourgeoisie).

Seuls les leaders viennent de grandes familles rurales qui possèdent de superbes maisons à la montagne, (une des familles est cependant majeure dans sa communauté, l'autre beaucoup moins importante). Un seul vient d'une bourgeoisie moyenne branchée sur l'émigration très riche.

L'habitat en dehors des casernes est un autre lieu d'intervention financière de la milice : souvent les frais de location (parfois d'achat) d'appartements des cadres sont pris en charge par la milice. Pour les autres permanents l'aide au logement se fait de façon moins régulière, elle consiste à indiquer des adresses moins chères que d'autres ou alors dans les cas de réfugiés à organiser des opérations d'expropriation de fait, ou d'occupation d'espaces bâtis dont les familles profiteront.

La milice doit aussi assurer des services, dont elle recouvre parfois en partie le coût en les ouvrant au public, services médicaux et de transport essentiellement . Mais elle se doit aussi

souvent, pas toujours, d'entretenir les familles des morts au combat, surtout s'il s'agit de cadres. Elle se doit aussi d'assurer l'éducation des enfants de ses cadres et martyrs, parfois l'octroi de bourses à l'étranger ou la mise en rapport avec des filières d'enseignement. Moins les dépenses sont importantes dans ce domaine plus le rôle des hommes de religion l'est.

Les casernes sont une des principales dépenses des milices puisqu'une prise en charge totale doit y être assurée. Les prisons qui en sont généralement des dépendances aussi. La construction, ou quand il s'agit d'espaces occupés l'équipement, des casernes et bureaux et l'entretien de cet équipement est une source de dépense qui est parfois compressé par le recours à une forme d'esclavage, l'utilisation de prisonniers dans la construction tant d'immeubles que de fortifications est assez répandue. Celles des travailleurs immigrés à faibles salaires encore plus.

La milice se doit aussi de faire face à une autre dépense, comme elle se veut l'embryon d'une nation en armes, elle doit assurer des sessions d'entraînement au maniement des armes, sessions qui peuvent coûter assez cher, mais qui sont nécessaires à la perpétuation de l'homo milicianus, c'est dans ces camps d'entraînement que peut être transmise toute une idéologie de la guerre communautaire permanente et mis en place des mécanismes d'encadrement de la police.

L'idéologie de guerre doit être diffusée puissamment, vers toute la communauté, la milice se dote ainsi de moyens de propagande parfois très développés : presque toutes les milices, et non seulement les trois dominantes, possèdent une station de radio, certaines en possèdent trois ou quatre, dont l'une en modulation de fréquence. Toutes ont au moins un journal et une revue, certaines en plusieurs langues. D'autres enfin possèdent des stations de télévision. On le voit bien les armes ne mettent pas fin à tous les discours, elles en rendent certains très volubiles. Ces organes d'information-propagande sont toujours déficitaires et la milice doit prendre en charge leurs frais. Comme il existe au Liban quatre chaînes de télévision appartenant à des milices et plus d'une douzaine de radios-milices, et un nombre instable de périodiques imprimés, il est aisé d'imaginer les frais d'entretien d'un tel secteur. Mais il faut aussi prévoir les frais des grands rassemblements de masse qui servent souvent de mesure de l'influence d'une milice ou d'un courant dans un territoire et qui peuvent être très coûteux. Il

faut enfin noter aussi l'entretien de groupes musicaux, parfois vraies vedettes des meetings, qui mettent en chants et en musique les idéaux de la milice et ses hauts faits et que la milice se doit de soutenir.

Il reste quelques dépenses qui ne sont pas toujours évidentes. Les frais d'équipement en matériel, armes et vêtements, existent parfois mais sont en général assurés par une alliance extérieure. Des achats d'armes sont cependant régulièrement enregistrés, ceux d'autres équipements aussi, tels que voitures tous terrains, uniformes, etc... Une petite industrie d'uniformes existe dans toutes les régions. Quand les territoires n'étaient pas encore bien définis, acheteurs et vendeurs pouvaient appartenir à des bords différents, les équipements à caractère para-militaires pouvaient provenir d'opérations de pillage de dépôts commerciaux, ou même du pillage des casernes de l'armée officielle parfois avec la complicité de certains de ses officiers. Mais actuellement, si les munitions ou le nouveau matériel n'est pas assuré par un acteur extérieur, il doit être acheté, c'est là un moyen de contrôle important des pays entourant la zone d'action des milices.

La seconde "dépense" importante est celle du trésor de guerre qui doit toujours être assuré en prévision des flambées. Ce trésor très variable d'une milice à l'autre n'en est pas moins une nécessité si l'aide extérieure est arrêtée pour une raison ou une autre, cet arrêt s'étant souvent révélé un moyen de pression politique, tout comme le détournement de l'aide vers d'autres partenaires.

L'autre versant de l'organisation sur le modèle de l'entreprise capitaliste est bien sûr celui des rentrées.

B - D'où une milice tire-t-elle ses revenus ?

On peut définir la problématique financière de la milice comme suit : assurer la continuité de l'activité de l'appareil dans la défense des frontières, la police interne, et la régulation de la circulation à travers les frontières , tout en conservant une certaine autonomie de décision, autonomie qui ne peut être atteinte qu'en réussissant à s'assurer des rentrées propres

indépendantes d'un soutien externe aussi bien intentionné qu'il puisse être. C'est ainsi que nous nous concentrerons sur les circuits de financement que crée la milice à l'intérieur ou à travers son territoire, plutôt que sur son financement à partir de sources externes, qui peuvent être très importantes pour l'équilibre du budget et son expansion, mais ne peuvent être suffisantes. Il faudra cependant noter l'importance de cet aspect en tant que facteur centripète ou centrifuge de la milice, tout versement direct de sommes à un sous-chef de la milice provoquant en règle général la scission de la milice.

Deux lois générales semblent régir les activités de financement de la milice à l'intérieur de son territoire : le parasitage des circuits économiques n'est légitime que si un rapport quantité-temps est observé, une même source ne "fournit" la milice qu'en petite quantité pour une grande durée, ou en grande quantité pour une durée courte, - toute infraction à la première loi ne peut se faire qu'aux dépens d'un étranger à la communauté, dans ce cadre elle reste légitime.

Trois formes de perception des taxes régulièrement peuvent être répertoriées :

- la taxation au pourcentage du chiffre d'affaire ou de la valeur de la marchandise ;
- la taxation forfaitaire, pour une unité de transport (conteneur ou camion), ou bien pour une unité de temps (mensualités) ;
- la participation et la prise d'actions dans des sociétés financières, immobilières ou commerciales.

Deux échelles de perception de l'aide financière sont à prendre en considération :

- l'échelle des rapports d'individus à individus, ou d'individu à miliciens de quartiers ;
- l'échelle de l'institution elle-même, en général c'est la seconde qui domine, mais quand les rapports s'individualisent, c'est un signe grave de perte de vitesse politique de la milice et de son incapacité à assurer des salaires réguliers à l'échelon central.

Deux sources principales de revenus sont à relever, les revenus provenant de la taxation directe ou indirecte par parasitage des réseaux de l'état, celui de la taxation de la circulation des marchandises et des personnes par le contrôle des voies d'accès à l'espace urbain et la construction de nouvelles voies d'accès telles que ports et routes. Deux autres sources de revenus moins importantes résultent des investissements permis par la constitution de surplus

dans des travaux d'infrastructure dans le pays rural, doublant l'infrastructure urbaine au plan des équipements et de l'habitat, ou dans des activités commerciales, industrielles ou agricoles à l'étranger. Enfin des relations privilégiées avec certaines banques permettent d'estimer qu'une participation non-négligeable de l'argent de la guerre est réinvestie dans la communauté. Dernièrement un nouveau genre d'investissement dans la banque a eu cours.

B1 Les réseaux de taxation de l'état sont doublés parfois manière très sophistiquée, l'impôt foncier payé lors de la réalisation d'une transaction est de 2,5 %, il est majoré de 5 % des 2,5 % pour l'effort de guerre. D'autres institutions ne sont pas ménagées. Parfois payer l'impôt de la milice peut faire l'économie de l'impôt de l'état.

Le commerce grand et petit, et la finance sont assujettis au paiement de primes régulières, assimilables à une taxation municipale, souvent au nom d'un effort de police pour la protection des hold-ups, l'embauche de miliciens comme gardiens est répandue et conseillée.

Les activités ludiques, les spectacles et surtout les jeux de hasard sont très fortement taxés. Parfois la milice intervient directement pour accorder un monopole non seulement de fait mais de droit à une personne dans une zone donnée contre le versement d'une somme forfaitaire mensuelle, l'accord passé avec le principal bookmaker de l'Est en Mars 1986 portait sur 28 millions de livres libanaises, soit un rapport de plus de dix millions de francs par mois. Une facture de restaurant peut être majorée par deux pourcentages : 15 ou 20 pour cent de service et 10 % "d'effort de guerre".

Enfin l'espace urbain est généralement taxé par unité résidentielle, somme forfaitaire mensuelle, elle est perçue directement par la milice locale du quartier et non pas à l'échelon national. Elle ne s'applique pas à l'espace rural. Elle est souvent déguisée en (ou complétée par) des ponctions annexes dont le bénéfice est réservé aux mêmes miliciens de quartier (pour arrondir leur fin de mois ?) vente de journaux, contribution au comité populaire, ou tout bonnement achat d'une assurance-protection informelle auprès des miliciens du quartier. Protection-racket qui peut se révéler nécessaire sans menaces particulières puisque la nécessité de se faire racketter pointe quand la milice qui s'établit dans le quartier est d'une confession différente.

Déguisées en dons, les taxations ont quand même là une couverture réelle puisque les milices à leur début ont toujours eu recours à cette voie, et y ont souvent encore recours. Là il faut cependant faire la part entre le rituel des partis qui l'imposent à leurs membres, surtout les non-miliciens, et les dons importants de certains grands-bourgeois de la communauté qui sont souvent pour les milices les plus nombreuses mais les plus pauvres une source importante de profits. Il faut noter là le rôle important des émigrés retour de l'étranger, ils s'achètent ainsi une place dans le nouvel establishment. D'autres émigrés peuvent essayer de financer la milice de l'étranger mais la taille de leurs dons est assez limitée. Les donations sont cependant un indice majeur de l'étendue de la clientèle politique des leaders de milices.

Les taxations par saisie totale de biens meubles et immeubles ne sont en général exercées qu'à l'encontre d'étrangers à la communauté et parfois des agents de l'étranger, "traîtres" à leur communauté, mais des possibilités de rachat à bas prix sont toujours possibles (voir plus bas).

B2 La circulation des marchandises est taxée sur les "portes d'accès" au territoire (elle ne l'est pas au départ) voies routières et navales surtout, la circulation des personnes à un degré moindre. L'impôt au port de Beyrouth est calculé forfaitairement par containers. Tout comme les voitures traversant la montagne vers Damas peuvent prendre un abonnement mensuel quel que soit le nombre de passagers ou de voyages.

La milice investit aussi dans des activités tout à fait honorables, qui rappellent étrangement de lavage de l'argent sale de la mafia (lanni) : certaines activités de commerce ou d'infrastructure comme l'établissement de liaisons par autobus peuvent être profitables de deux façons : réduire les frais de l'appareil milicien, assurer des rentrées minimum ; la prise de parts dans des sociétés immobilières est elle aussi assez courante. Mais l'élément déterminant restera le contrôle et la création de nouveaux ports, principale source de revenus (?) pour la milice. Nous ne pouvons pour le moment en saisir l'ampleur car le rôle des hommes de paille n'est pas vraiment clair (voir plus bas) et il n'est pas sûr que ce poste du budget soit vraiment une plus grande source de bénéfices pour les milices que pour les hommes de paille. Actuellement l'accent est mis sur l'accord de monopoles contre versement de sommes forfaitaires (plusieurs dizaines de millions cette fois). Certaines milices mettent en place des sociétés à action pour

gérer ces ports, auxquelles elles essaient d'intéresser des commerçants de la ville.

B3 L'investissement à l'étranger est lui plus rentable et plus contrôlable, les investissements se font auprès de sociétés suisses spécialisées dans la gestion de capitaux et leur investissement dans des activités productives, mais aussi dans des pays du tiers-monde, dans des activités agricoles légales ou illégales. Il y a là aussi une certitude les milices consomment et trafiquent dans la drogue. S'agit-il d'une simple taxation pour les passages dans les ports ou d'une organisation plus raffinée, nous n'avons pas d'éléments suffisants pour nous prononcer. Il nous suffit de préciser que la milice la plus pro-américaine du pays conserve en otage un américain, un enquêteur du bureau des narcotiques, l'administration américaine ne semble pas vraiment s'intéresser à son sort.

B4 Des sociétés par actions sont aussi créées pour appeler à un investissement des citoyens dans le territoire rural de ces milices, mais là les profits directs de la milice ne sont pas repérables.

B5 Une nouvelle source de profits voit actuellement le jour, il s'agit des profits réalisés par les banques protégées par les milices en spéculant sur les variations des taux de la monnaie. Cette licence accordée aux banques les assujettit plus aux milices mais renforce la tendance à la dévaluation de la monnaie qui a perdu en une seule année deux cent pour cent de sa valeur. Mais nous entrons ici dans deux points assez controversés : quelle est la part des interfaces financiers dans les bénéfices ? Comment se répercute la crise financière sur l'organisation des milices ? C'est de ces questions que nous allons traiter plus bas.

Il n'y a pas vraiment besoin de détourner l'aide caritative : cette aide est seulement placée sous le contrôle de la milice dans ses secteurs d'activité médicale ou sociale (les ambulances par exemple). L'utilisation des activités artistiques de peintres, chanteurs, ou autres artistes n'est finalement pas très importante sur un plan financier, même si elle est sur le plan symbolique. Mais c'est surtout le détournement de l'aide en armement par des états étrangers à l'armée qui est importante. Les dons d'armes et de munitions ainsi que d'équipements para-militaires sont assez larges cependant pour ne pas faire dépendre la milice de ce sport national. Quand il y a achat d'armes il peut aussi être financé par la vente d'une partie de ces armes au prix fort à des

particuliers. Tous les commerces d'armes sont indirectement contrôlés par les milices et probablement taxés forfaitairement.

B 6 Enrichissez-vous comme vous le pouvez, n'est pas une recommandation si peu précise. Si elle signifie l'autorisation donnée de fait au milicien de base de profiter de sa seule ressource, les armes, pour s'imposer, elle n'est pas à prendre à la lettre. Une carte du banditisme, pratique souterraine de la milice, est facile à établir : elle ne touche pas la communauté de laquelle est issue la milice, elle touche dans la partie urbaine qui est rattachée à son territoire la population qui n'est pas de la communauté. Un autre aspect de cette pratique pour le milicien est la saisie directe de biens de personnes d'une autre communauté mais dans son territoire et leur expulsion. Bien sûr l'échelle est ici celle de la milice de quartier.

Mais elle peut toucher aussi les banques du secteur et les magasins n'appartenant pas à la communauté. Ici aussi les "bandits" se meuvent dans l'espace où se glisse la milice entre l'état et le société civile. La milice n'organise pas ces activités mais les tolère puisqu'ils ne la heurtent pas dans sa logique.

En résumé, on pourrait définir l'organisation économique de la milice comme 1° un parasitage de l'économie urbaine par la création de réseaux de taxation parallèles à ceux de l'état et par 2° le contrôle des voies d'accès au territoire (en en arrachant le contrôle, ou en en multipliant la création). Ce parasitage peut être renforcé par des activités souterraines dispersées d'appropriation violente de biens meubles et immeubles dans la partie de la ville rattachée au territoire. Les dépenses de la milice visent à assurer la reproduction de ses membres et favorisent un comportement accès sur la consommation. La milice, par le salariat qu'elle assure, arrive à intégrer économiquement dans une structure para-urbaine et para-étatique une population précédemment marginalisée, et que ni la ville ni l'état ne pouvait organiser. Elle prélève sur la ville une partie de ses frais de financement, elle crée ou contrôle les voies d'accès à l'espace urbain.

Cette organisation ne procède pas d'une rationalité économique avancée, la multiplication des ports au-delà de toute nécessité économique mais pour répondre des besoins politico-militaires des territoires est un exemple parmi d'autres des points où la logique de la

milice se heurte à celle de l'économie. Beaucoup plus généralement, la perturbation des canaux de communication et de la libre circulation des biens et personne relève d'un antagonisme semblable.

La milice apparaît ainsi comme le lieu de la réorganisation de l'espace urbain pour favoriser de nouvelles couches sociales montantes, pour intégrer à l'espace urbain les communautés qui y étaient les plus marginalisées.. Ce faisant elle crée des déséquilibres économiques qui peuvent bien éteindre la dynamique économique urbaine, elle affirme un type de rapports sociaux qui peut mettre un terme aux rapports urbains traditionnels, donc à une certaine conception de la citadinité comme coexistence du multiple organisée autour du centre, lieu du commun.

C - Quelle est la forme de l'organisation financière des milices ?

L'axe principal est la communauté. Mais certains découpage curieux sont mis en pratique. Cinq personnages-clés :

Le personnage du financier existe dans toute les milices, c'est autant un généreux donateur qu'un gestionnaire de l'argent de la milice. Dans les trois milices en question, le personnage peut être tout autant campé par plusieurs individus que par une institution bancaire. L'individu n'est pas toujours de la même communauté mais d'une communauté urbaine ou anciennement urbanisée plus ou moins alliée, en tout cas non-ennemie. Mais il ne présente jamais le profil d'un concurrent direct pour le chef de la milice, dans l'une c'est une famille n'ayant que très peu d'expériences politiques ou des alliés d'une communauté amie, dans la seconde c'est principalement la tâche des gens de la communauté alliée, dans la troisième c'est une famille-banque de la même confession mais d'une autre nationalité. La division du travail à l'ottomane entre communauté de pouvoir et communauté d'exécutants financiers et administratifs n'est pas résolue.

Mais le rôle de ces financiers n'est pas très clair, car ils semblent avec le temps avoir tiré autant de bénéfices de la gestion des affaires financières de la milice pour eux-même que pour cette dernière. Parfois même certains ont fini par prendre leur distance avec la milice en s'occupant

principalement d'un créneau commercial qu'ils ont fini par monopoliser comme forfait payé à la milice. C'est surtout le cas dans la gestion de certains ports où l'on a vu des ascensions de classe fulgurantes qui allaient de pair avec une certaine distance prise à l'égard de la milice.

Généralement, les activités financières sont de plus en plus confiées à des banques spécialisées. Chaque milice à sa banque qui se charge du paiement des salaires aux principaux trésoriers payeurs parfois aux miliciens eux-mêmes. Ces banques ont sans aucun doute contribué à aider la milice à ses débuts, mais elles ont fini aussi par enregistrer une expansion fulgurante. Elles sont toutes classées actuellement parmi les vingt banques à l'expansion de la plus importante de la place (il y en a 120). Cependant, il ne faut pas se méprendre, la guerre des milices n'est pas une guerre de banques, la part des banques à milices dans le champ des finances reste limitée même s'il est relativement important.

Les fonctionnaires des administrations sont un pivot important de l'organisation financière des milices puisqu'il perçoivent eux-mêmes la surtaxe qu'ils reversent aux milices. Ils sont en général de la même communauté que la milice, quoique cela ne soit pas absolument toujours le cas. Ceux qui se découvrent ainsi ne sont en général que des fonctionnaires subalternes cherchant à s'assurer grâce à l'influence des milices une carrière plus prometteuse. Là aussi il y a échange de bons procédés.

On le voit les investissements financiers des milices peuvent être problématiques. C'est pour cela que les hommes de paille à proprement parler, les prête-noms ne sont pratiquement pas requis. D'un côté les chefs de milices contrôlent nominativement les masses d'argent liquide, de l'autre ils prennent dans certains projets des associés plutôt que de confier la gestion des institutions commerciales à leurs proches. Tout le problème de ces associés est d'utiliser leur influence politique pour la traduire en privilèges commerciaux ou symboliques. Mais les vrais décideurs de la politique financière de la milice sont ses chefs, il n'y a pas procuration. Le producteur des stratégies et des tactiques est aussi celui qui tient ses troupes financièrement. Ce qui ne signifie pas que des investissements financiers puissent suffire pour créer une milice, cela a été tenté et a abouti à des débauches politiques et financières. Car le rôle financier du leader consiste aussi à assurer la transition entre l'univers financier et son organisation à partir de sa production idéologique et symbolique. La logique de la milice est avant toute politique et non économique.

L'organisation comptable existe à tous les échelons, mais son rôle est limité à être un agent de transmission. Elle est d'une stabilité remarquable et se recrute toujours dans les rangs d'une petite-bourgeoisie exercé ou exerçant toujours le même métier dans le "civil". Le contrôle du chef de la milice sur elle est absolu.

Il n'empêche que cette organisation économique existe et qu'elle dénote l'existence de réseaux commerciaux dans sa mouvance qui sont pour le moins en parallèle avec l'état mais aussi avec le monde économique lui-même. Ceci devient particulièrement visible quand l'autorité centrale perd de ses capacités financières et n'arrive qu'à assurer en partie seulement les besoins des membres de l'organisation.

D - Brève typologie des miliciens selon l'utilisation de leurs ressources

1 - Le milicien classique :

La consommation effrénée, le type le plus répandu : BMW, machisme affiché mais aussi "soutien de famille".

2 - Le petit malin :

L'investissement productif et la notabilisation, les plus âgés.

3 - Celui qui change de classe :

La qualification technique, plutôt les jeunes envoyés à temps à l'étranger se former, forme "dégénérée" du milicien.

4 - L'illuminé :

Le strict minimum, très rare, certains chefs de guerre, investissement par la constitution d'un capital symbolique, certains leaders.

5 - Le politicien :

La thésaurisation en prévision de jours plus mauvais, relent de tradition urbaine d'avarice, les autres leaders.

N. B. : Décembre 85

Janvier 86

Les trois milices signent un accord de paix remettant en question leur contrôle des ports et leur système de taxation en les remettant sous le contrôle du gouvernement légal. En revanche elle s'entendent pour racketter l'état : 40 millions pour les FL, 15 millions pour Amal, 10 millions pour le PSP (mensuellement).

L'accord capote le 15 janvier.

DEBAT

Question :

Tu parles d'espaces comme espaces de résidence essentiellement. Qu'en est-il des espaces de production ? Est-ce que chaque territoire a son propre lieu de production, et n'y a-t-il donc pas de mélanges ? ou est ce que les activités de production se situent à cheval avec la résidence ? Finalement, est-ce qu'il y a une activité vraiment productive en dehors du petit atelier ?

N.

L'activité économique essentielle est l'activité de service et de commerce. Celle-là l'était déjà (avant la guerre). L'activité industrielle a été pratiquement détruite à l'Ouest. Elle existe encore dans certaines zones, à l'Est ; mais elle n'est pas essentielle. Si, actuellement, on prend les principaux acteurs économiques, qui sont l'Etat, les communautés de services sociaux, les banques et les milices, on voit qu'aucun ne fonctionne à la production. Tous fonctionnent au parasitage... On disait que le Liban vivait au-dessus de ses moyens, mais actuellement, il n'y a aucune production. On assiste seulement à un mouvement de retour vers les espaces ruraux et donc à une nouvelle importance donnée à l'agriculture qui est très modernisée. Tout s'investit là. La ville demeure un espace essentiellement résidentiel.

Q.

Comment se définit l'espace rural par rapport à tout cela, par rapport à ces groupes ? Les milices viennent de communautés ethniques différentes. Comment apparaît la dimension rurale ? Est-ce qu'on ne reproduit pas la même chose dans la montagne et dans la Beka ? Les gens doivent bien manger et tout ce qui leur revient ne l'est pas de l'extérieur du pays. Dans les zones rurales il faut produire quelque chose. Comment se répartissent ces zones rurales ? Est-ce que les communautés ne se sont pas réparties les espaces ruraux ?

N.

Les Druzes ont la main mise sur la montagne. Leur principale production, c'est les arbres fruitiers.

X

Mais on ne mange pas que des fruits ?

N

Certes, mais ils ne mangent pas ce qu'ils produisent. Le Liban entier ne mange pas ce qu'il produit ; même si ces communautés là étaient rurales, elles ne le sont plus, du moins pour la majorité d'entre elles. La plus grande communauté urbaine à Beyrouth est celle des Chiïtes, la deuxième étant celle des Maronites... Ce sont des gens qui ont été déplacés vers la ville et que la ville et l'Etat n'ont pas su absorber. Aujourd'hui, elles installent certains mécanismes de survie.

Alors, de quoi vit la ville ? Est-ce qu'elle vit de l'extérieur ? Oui, en effet, elle vit de produits importés.

F.M.

Les anciennes communautés qui ne participent pas à cette organisation -telles que les

orthodoxes, les sunnites- bien qu'elles soient de vieilles communautés urbaines, peuvent être ponctionnées dans certains lieux, notamment à l'Ouest. Comment font les Phalanges, qui ont maintenant un territoire presque homogène ?

N

Ils ne ponctionnent pas une confession ou une communauté, ils ponctionnent un espace urbain, les urbanisés... y compris les membres de leurs communautés. C'est pour cela que les affrontements les plus graves dernièrement au Liban se passent justement entre les Maronites. Les Maronites essaient d'aller plus loin dans la logique de la milice pour arriver à un consensus minimum. C'est assez visible à travers l'étalement des centres de plus en plus ruralisés... En gros, il y avait un transport vers le centre qui était toujours vers la ville. Maintenant, tout cela est fini, la ville a été liquidée, y compris par la milice...

D.F.

Qu'est-ce qui distingue une communauté, telle que tu la définis et décris, d'un Etat. ? A partir du moment où, par rapport à l'extérieur, il y a un contrôle et une défense, où il y a un contrôle du territoire interne par la police, un contrôle des échanges par les douanes, des voies de communication propres qui se développent avec un port, un aéroport, par la télévision et la radio, etc. et où, en même temps, l'Etat national a disparu. Qu'est-ce qui pourrait distinguer une communauté de l'Etat ?

X

Je demandais quel était l'espace de l'Etat et je me posais la question du service public : qu'en est-il du courrier, de l'électricité, du téléphone, donc d'un service public qui doit fonctionner à un niveau qui dépasse le quartier ? Comment fonctionne tout cela ?

N

Je disais que l'objectif politique majeur des milices n'était pas de prendre l'administration de l'Etat, même si l'Etat n'existe pas en tant qu'administration, les milices ne créent pas les institutions pour le remplacer. C'est comme si elles voulaient exister en deça de l'Etat et au-delà de la ville.

C'est une des choses que je n'arrive pas à saisir, mais je sais pertinemment qu'un territoire n'est ni une nation, ni une classe. D'un côté il est interdit par l'étranger de constituer un Etat indépendant, de l'autre il y a une logique interne qui empêche de le faire. Cette logique, c'est que cette communauté n'a pas de territoire. Son transfert dans un territoire (défini) va être très coûteux.

Du point de vue de l'administration qui fonctionne, il y a justement une stratégie différente. Toutes les milices se rejoignent sur un point : l'opposition à la législation qu'elles sont en trait de dominer sans pour autant démolir les institutions. Cela pourrait sembler étonnant, mais certaines institutions centrales jusqu'à maintenant, susceptibles d'être occupées physiquement comme la banque centrale, n'ont jamais été en guerre.

Il s'est toujours trouvé une quarantaine de soldats pour garder la banque centrale alors que les Israéliens envahissaient Beyrouth. Les Israéliens sont rentrés, les chars sont passés à côté, mais personne n'a jamais touché à la banque centrale. C'était un consensus conclu avec les Israéliens, les Américains, etc.

Ce genre d'institution continue d'exister. Il faut savoir que le fonctionnaire joue un rôle important dans l'organisation financière de la milice dans le sens où il accorde en priorité les

services à sa communauté.

X

Tu parlais de trois milices principales parmi vingt-cinq. Je voudrais savoir où se trouvent les autres, car la non-invasion du territoire des autres doit prendre des proportions importantes.

A.B.

Une question complémentaire : vous parlez de taxation de la milice parallèlement à l'Etat, est-ce qu'il y a des pratiques qui sont parallèles à la milice ? On parle de sous milices, dans ce cas, cela renverrait à des pratiques parallèles. Là, on adopterait l'hypothèse que les pratiques de la milice sont des pratiques officielles.

Ph.H.

Je peux rappeler un autre élément qui concourt aussi à distinguer les niveaux. Quand rien ne va, quand un système de taxation n'est plus suffisant, on a recours à des actions souterraines, au banditisme par exemple. Là aussi, il y a conscience de deux niveaux...

N

La milice est un des niveaux de la société. Deux choses à ajouter : les autres milices représentent parfois des quartiers, des régions, des regroupements supra-urbains ou nationaux, pan arabes ou pan islamiques... Il est vrai que ces milices ont une activité politique ou idéologique souterraine, mais elles ont pour objectif de se constituer un territoire dans la logique même de la situation. Les petites milices sont défavorisées parce qu'elles n'ont pas cette logique territoriale. Ces niveaux de pratiques souterraines, on peut les repérer au niveau des luttes de factions à l'intérieur d'une même milice. Effectivement là, les luttes de factions sont traduites souvent au niveau de l'économie, du financement de la milice. Très souvent, quand il y a une campagne de dons dans la milice, ce n'est pas seulement parce que la milice a besoin d'être (re)financée, mais aussi pour donner une mesure d'influence politique des différentes factions. Celle qui a récolté le plus d'argent, est celle qui a réussi un amalgame entre une influence politique interne et les alliances extérieures...

A.B.

(...) Pour essayer de faire le lien avec les autres interventions, je voudrais poser la question suivante : dans le cadre de la Colombie, j'ai compris qu'il y a des régions où l'Etat était plus ou moins absent. C'est là qu'émerge un pouvoir de la Mafia. Dans l'exemple de Beyrouth, l'Etat n'a pas d'espace, ou du moins il n'a qu'une portion d'espace dans la ville. Au-delà du caractère confessionnel qui spécifie l'exemple du Liban, il me paraît quand même que le territoire est défini par chaque milice, mais en même temps c'est un territoire, comme tu essayes de nous le faire comprendre, qui ne fonctionne pas comme on pourrait le supposer, c'est-à-dire comme un espace politique.

N

Les frontières dans la ville coupent les voies de communication, découpent des pâtés de maisons, des quartiers, par de petites rues de dix mètres.

F.M.

Moi, je voudrais revenir sur le problème idéologique au Liban. Est-ce qu'il n'intervient pas ?

N

Pour donner une idée, je commence par là où ça ne s'applique pas. En général, les communautés urbaines, les chrétiens, les orthodoxes et les musulmans sunnites sont connues, en général, comme des anti-cléricales. Pour les autres communautés, on voit que l'organisation sociale se double d'une organisation cléricale chez les maronites, d'une organisation religieuse très lourde chez les chiïtes et d'une organisation lourde et plus secrète chez les druzes. Seulement, ce à quoi on assiste dans les trois cas -contrairement à ce que Chevallier disait dans une de ces remarques,- (à savoir que les gens revenaient à des structures "historiques et traditionnelles"), c'est qu'il y a une émergence de nouvelles structures dans les communautés. Ces nouvelles structures sont parfois en relation avec l'organisation religieuse, mais il y a un parti qui s'appelle Parti Socialiste Progressiste, qui n'est pas une structure traditionnelle. Les forces libanaises sont en cheville avec une partie de l'organisation religieuse, mais une partie seulement. Chaque communauté a une problématique d'ouverture et de fermeture en même temps. Souvent ces problématiques se retrouvent au niveau des organisations religieuses qui sont dedans. Il y a toute une série de déterminismes qui peut pousser autant vers une ouverture religieuse que vers une fermeture...

F.M.

Dans le contrôle du territoire, dans tout l'aspect propagande sur lequel tu as insisté, l'aspect religieux n'intéresse finalement que très peu. Alors que quoi est-elle basée ?

N

Elle est basée sur la destruction systématique de l'autre : c'est le religieux à l'envers. C'est que l'autre religion est mauvaise. Bien sûr, vous allez me donner les exemples de communiqués qui commencent par un verset religieux. Seulement, quand le verset choisit dit, al Mouchriquine(s) ou bien al Yahoud (s), anti musulman, anti juif, etc... ce qu'on prend de la religion, c'est ce qui permet d'attaquer l'autre et de l'exclure. Les grands rassemblements de masses ne sont pas des rassemblements religieux, ou très rarement. Ce sont toujours des rassemblements politiques, laïcs. Dans ces rassemblements, il n'y a jamais de grandes messes. Rares sont les cas, où l'on ne peut pas s'exprimer réellement au niveau politique et laïque.

F.M.

Achoura est une manifestation de masse ?

N

Pas dans la ville. Achoura est très difficile à jouer dans la ville. parce que dans la ville, il y a des sunnites. Achoura c'est la commémoration de la mort de Hossein quand on la célèbre dans la ville, cela signifie politiquement que les chiïtes ont le pouvoir, chose que les sunnites n'accepteront jamais. Ce n'est donc plus tellement religieux.

X

Dans ce cas là, il s'agit d'une religion qui ne fait probablement pas la séparation entre la dimension religieuse et la dimension politique.

N

Il n'y a pas qu'une seule communauté maronite, par exemple, et une seule conception de la communauté chez les maronites. Il y en a plusieurs, comme il y en a plusieurs conceptions de la classe elle-même. Une des conceptions de l'identité et de la communauté est véhiculée par la milice.

GROUPE DE RECHERCHE

Villes et citadins des Tiers-Mondes

(CNRS, ORSTOM, Université Lyon II)

Programme "Citadinités"

Dossier n° 3

FORMES PARALLELES DE REGULATIONS URBAINES

Document provisoire

Mai 1987

Mise en forme du dossier :

- A. BATTEGAY**
- A. BELBAHRI**
- C. FERJANI**
- B. GANNE**
- E. LONGUENESSE**

GLYSI - Département "D" ORSTOM - IRMAC

correspondance : GLYSI - Université Lyon II - Avenue P. Mendès France - 69500 BRON

Tél. : 78 00 69 83